

FELICITATIONS AU NOUVEAU CHEF DE L'OPPOSITION

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, avec votre permission et celle de la Chambre, je désire profiter de la première occasion qui m'est donnée d'offrir mes félicitations à l'honorable député de Calgary-Ouest (M. Bennett) du fait qu'au mois d'octobre dernier il a été choisi pour diriger les destinées du parti conservateur et qu'il assume aujourd'hui les fonctions de chef de la loyale opposition de Sa Majesté à la Chambre des communes. Les honorables membres de la droite se joignent de tout cœur à nos collègues de la gauche pour faire bon accueil à mon honorable ami à son retour en cette Chambre dans ses nouvelles fonctions. Puis-je aussi, à mon titre de leader de l'un des vieux partis politiques au Canada, offrir au parti conservateur, notre adversaire traditionnel, nos félicitations sur le choix du nouveau chef qu'il s'est donné.

La situation de chef d'un parti politique, surtout si elle se combine avec les fonctions de chef de l'opposition à la Chambre des communes, est très élevée et très honorable, car elle comporte que le titulaire jouit d'une grande confiance de la part de ses concitoyens, qu'il a de nombreuses occasions de servir le public et qu'il accepte de lourdes responsabilités. Mises en regard de celles du premier ministre, les fonctions du chef de l'opposition ne sont guère différentes de leur nature.

De la part de celui qui occupe la situation de chef de l'opposition, il faut une combinaison de qualités très rares sous nombre de rapports. Ces fonctions exigent de la part du titulaire une vaste connaissance des affaires publiques, et le talent de critiquer hardiment et cependant avec justesse; il doit aussi avoir beaucoup de discernement, élaborer des projets pratiques, connaître à fond la procédure parlementaire et être disposé à coopérer à l'administration des affaires publiques.

Or, j'ai la conviction que tous les honorables membres croient avec moi que l'honorable député de Calgary-Ouest, grâce à ses dons naturels, à son entraînement exceptionnel, à son érudition consommée, à ses hautes qualités de légiste, à sa grande maîtrise des affaires et à sa vaste expérience politique, possède effectivement les qualités nécessaires aux fonctions qu'il occupe à cette heure.

Je désire donc l'assurer que dans l'accomplissement de ses devoirs—dont je suis peut-être plus que personne en mesure d'apprécier l'importance et les difficultés,—il aura toujours mes meilleurs souhaits.

Il n'y a pas à espérer que mon honorable ami voie du même œil que moi sur toutes les questions politiques,—nous différons certaine-

ment d'opinion sur nombre de problèmes,—j'ai cependant la certitude, monsieur l'Orateur, que nous serons parfaitement d'accord quant au désir de coopérer avec Votre Honneur pour maintenir et préserver ces anciennes et honorables traditions des us et coutumes parlementaires qui aident tant à assurer la dignité et l'autorité des délibérations du Parlement.

Je profiterai de cette occasion pour mentionner les services rendus par l'honorable député de Wellington-Sud (M. Guthrie) durant la dernière session. Au nom du Gouvernement, je tiens à dire que nous avons tous compris combien était difficile et rude à maints égards la position dans laquelle il se trouvait placé en acceptant pour une seule session la direction temporaire de son parti. Toutefois, nous admettons tous que son tact, sa courtoisie, son bon jugement et sa grande expérience de la procédure parlementaire ont été cause que ses services ont été éminemment précieux pour l'expédition rapide bien que complète des travaux de la Chambre. Pour cela, l'honorable député mérite les compliments du Parlement que je me fais maintenant un plaisir de lui adresser.

M. ROBERT GARDINER (Acadia): Monsieur l'Orateur, qu'on veuille bien me permettre d'adresser à l'honorable député de Calgary-Ouest (M. Bennett) nos félicitations à l'occasion de son élévation au poste qu'il occupe aujourd'hui. Nous qui venons de l'Alberta, nous sommes heureux de voir que le parti conservateur a choisi son chef parmi les représentants de notre province. Cela contribuera probablement à mieux unir l'Est et l'Ouest. Il est bien vrai que l'Ouest a parfois regardé l'Est avec défiance; mais ce choix par le parti conservateur d'un chef venant de la province d'Alberta indique un sentiment que nous savons apprécier.

Je suis sûr que l'honorable député de Calgary-Ouest possède les qualités voulues pour le poste en question. Le groupe auquel j'appartiens ne croit guère aux partis politiques, mais tant que le Canada voudra en avoir, en même temps qu'une opposition officielle comme celle d'aujourd'hui, il faudra un chef. Or le parti conservateur a fait un excellent choix dans la personne de l'honorable député de Calgary-Ouest. Nous sommes d'avis que la collaboration dans les travaux parlementaires est aussi essentielle à la prospérité du pays qu'elle l'est dans d'autres genres d'activité. Je suis certain que nous partagerons tous les sentiments qu'a su si bien exprimer le premier ministre à l'adresse de notre honorable collègue et relativement au grand honneur dont il a été l'objet.